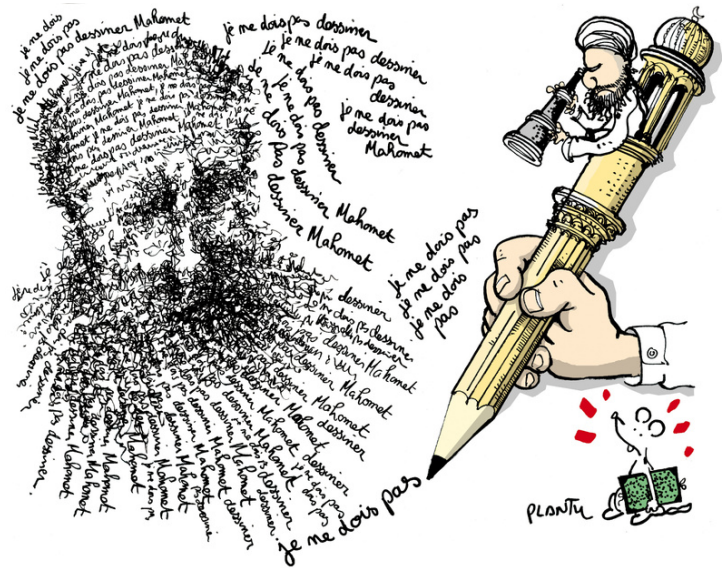


# Dessin contextualisé : Chappatte (Suisse, 2006) et Plantu (France, 2006)



Ces dessins du dessinateur suisse Chappatte (à gauche) et du dessinateur français Plantu (à droite), tous deux réalisés en 2006, font référence aux événements ayant suivi la publication de caricatures du prophète Mahomet dans le journal danois Jyllands-Posten.

En 2005, l'écrivain danois Kåre Bluitgen ne parvient pas à trouver un illustrateur pour un livre sur le prophète destiné aux enfants. Pour dénoncer cette forme d'autocensure de la part de certains dessinateurs, le journal libéral de centre droit Jyllands-Posten publie le 30 septembre 2005 douze caricatures intitulées « Les visages de Mahomet », résultat d'un concours de dessins lancé quelques mois plus tôt. L'une d'elles notamment montre le prophète coiffé d'un turban en forme de bombe. Le 14 octobre, des milliers de personnes manifestent, et certains des dessinateurs sont menacés. D'autres journaux publient ces caricatures, dont le quotidien égyptien Al-Fagr, sans susciter de réaction particulière.

Quelques mois plus tard, ces dessins sont diffusés au Moyen-Orient, mais auxquels ont été ajoutés trois autres dessins issus d'un site d'extrême-droite, représentant Mahomet en cochon, en pédophile et en zoophile. Les manifestations se multiplient dans le monde, parfois de façon très violente, provoquant ainsi des dizaines de morts.

En février, le Jyllands-Posten publie une lettre en arabe dans laquelle il présente ses excuses : « Nous nous excusons pour le grand malentendu généré par la publication des caricatures qui ont représenté le prophète Mohammed et nourri des sentiments belliqueux à l'égard du Danemark (...) ces caricatures ne visaient nullement à porter atteinte à la personne du Prophète ni à diminuer sa valeur, mais elles étaient proposées comme préambule à un dialogue sur la liberté d'expression dont nous sommes fiers dans notre pays. »[1]

Le même mois, en France, les deux journaux France Soir et L'Express décident de publier dans leurs pages les douze caricatures. Mais le directeur du premier est licencié, et celui du second obligé de démissionner. Par solidarité, le journal satirique Charlie Hebdo reproduit alors à son tour les caricatures dans un numéro spécial. Sous le titre « Mahomet débordé par les intégristes », la Une montre le prophète, la tête dans les mains, s'exclamant : « C'est dur d'être aimé par des cons... ». Le journal est poursuivi en justice par plusieurs organisations musulmanes, mais il est relaxé en 2007.

L'édito accompagnant le dessin de Plantu ci-dessus, publié dans le journal Le Monde, explique : « Un musulman peut être choqué par un dessin, surtout malveillant, de Mahomet. Mais une démocratie ne saurait instaurer une police de l'opinion, sauf à fouler aux pieds les droits de l'Homme. »

Ces dessins peuvent être analysés dans le cadre d'un échange sur les limites à la liberté d'expression, différenciant les limites définies par la loi et celles posées par sa propre morale. Ils peuvent ainsi être utilisés pour rappeler que chacun peut être choqué par un dessin de presse, dont le but est de susciter une émotion chez le lecteur, mais que la justice tranche sur le droit ou non d'un dessin à être diffusé. Ils permettent également une discussion sur le principe de laïcité en France, autorisant quiconque à remettre en cause ou critiquer une religion, sans toutefois avoir le droit d'attaquer une personne en raison de ses convictions religieuses. Enfin, ces dessins soulèvent la question de la responsabilité du dessinateur : est-il le responsable des réactions que ses dessins suscitent, ou bien les lecteurs qui en font leurs propres interprétations ?

Pour en savoir plus sur l'analyse de ces deux dessins, et leur utilisation face à un groupe de jeunes, n'hésitez pas à parcourir le serious game « Clés de lecture du dessin de presse », disponible sur cette plateforme.

Pour aller plus loin, vous pouvez également visionner le film documentaire « C'est dur d'être aimé par des cons », réalisé par Daniel Leconte, qui est consacré au procès de 2007 contre Charlie Hebdo.

[1] Cité dans AVON, Dominique. « L'affaire des caricatures ». Chronologie et mise en perspective In : La caricature au risque des autorités politiques et religieuses [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010 (généré le 17 août 2022). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/102906>.

#### Sources :

« Religion & caricatures de Mahomet », Dessinez Créez Liberté :  
<https://dessinezcreezliberte.com/fiches-decryptage/religion-caricatures-de-mahomet/#1593391785799-6e1cc581-22c1>

« Chronologie de l'affaire des caricatures de Mahomet », France 24 avec AFP, 02/01/10 :  
<https://www.france24.com/fr/20100102-chronologie-laffaire-caricatures-mahomet>

« Charlie en 12 dates », Libération, 07/01/15 :  
[https://www.liberation.fr/societe/2015/01/07/charlie-en-douze-dates\\_1175352/](https://www.liberation.fr/societe/2015/01/07/charlie-en-douze-dates_1175352/)



« Caricatures libres », Le Monde, 02/02/06 :

[https://www.lemonde.fr/europe/article/2006/02/02/caricatures-libres\\_737156\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2006/02/02/caricatures-libres_737156_3214.html)

« L'affaire des caricatures ». Chronologie et mise en perspective In : La caricature au risque des autorités politiques et religieuses [en ligne], Dominique Avon, Presses universitaires de Rennes, 2010 (généralisé le 17 août 2022). Disponible sur Internet : <https://books.openedition.org/pur/102906?lang=fr#bodyftn36>

